

PROJET ASSOCIATIF

- Synthèse -

Le club « COURNON D'AUVERGNE GYM » souhaite fédérer les acteurs bénévoles autour d'un projet commun de développement du club dont l'objectif premier est le développement de la gymnastique sous toutes ses formes permettant également au plus grand nombre de découvrir ce sport.

Ainsi, le club :

- Favorise la pratique de la gymnastique de loisirs avec des engagements en compétition pour les gymnastes qui le souhaitent,
- Offre un cadre approprié à la pratique de la gymnastique de performance pour les gymnastes qui le souhaitent après accord des responsables techniques,
- Souhaite être reconnu, de manière pérenne, comme un club formateur féminin (GAF) dans un premier temps.

Ainsi, toutes les actions menées doivent permettre de :

- Promouvoir le club en faisant rayonner nos valeurs gymniques et humaines (goût de l'effort, goût de l'esthétique, esprit d'équipe, solidarité, convivialité, partage),
- Homogénéiser et développer les compétences des personnels encadrants,
- Augmenter le nombre d'adhérents au niveau des différentes sections (en commençant par la GAM et la GR) et de bénévoles pour accompagner cette évolution,
- Fidéliser les adhérents au-delà du collège,
- Asseoir la stabilité financière du club afin de le pérenniser.

L'objectif principal du club est de développer la pratique de la gymnastique et de ses valeurs ; ce qui implique de former les gymnastes aux aspects techniques, mais aussi de leur transmettre des connaissances suffisantes pour permettre une compréhension globale et saine de leur pratique sportive.

Par ailleurs, la pratique sportive a une fonction sociale et les clubs s'inscrivent dans un environnement sociétal qui leur impose de s'adapter régulièrement afin de conserver une pratique en adéquation avec les différents enjeux de société dans laquelle les gymnastes évoluent.



Siège social : 13, place Mirabeau - 63800 COURNON D'AUVERGNE

<https://cournon-auvergne-gym.fr> - Tél. 07.49.42.70.35 - <https://www.facebook.com/Cournon.Gym/> -

Mail : cournondauvergne.gymnastique@gmail.com

N°d'Association : 0632022034



Notre club considère donc comme prioritaire d'intégrer dans son développement des mesures visant notamment à favoriser la protection des mineurs, à anticiper différentes problématiques en lien avec la pratique sportive (comme les pratiques addictives, dopantes ou dangereuses, l'équilibre nutritionnel, etc.) ou encore la protection de l'environnement (démarche de développement durable).

Ainsi, toutes les démarches que le club engage doivent être pensées autour de ces enjeux fondamentaux et doivent répondre à ces objectifs.

I. POLITIQUE GYMNIQUE DU CLUB

1. Sur le plan technique

L'épanouissement du gymnaste prévaut sur toute autre considération ; ce qui implique des objectifs adaptés aux capacités des gymnastes. Afin de mesurer leurs progrès au fil de l'année, plusieurs propositions seront faites aux gymnastes en fonction de leur groupe et de leur niveau.

Les groupes Compétition seront inscrits dans les compétitions UFOLEP, FFG, voire les deux, en fonction de leur niveau et des décisions de la Commission technique. Les résultats par équipe sont à privilégier par rapport aux résultats individuels.

Chaque entraîneur de groupe aura pour objectif premier de fidéliser l'ensemble de ses gymnastes en leurs proposant des compétitions adaptées à leurs capacités.

Afin de promouvoir le club et faire rayonner nos valeurs, l'organisation mise en place aura pour objectif de développer, dans chaque section, une filière permettant de maintenir sur le long terme une équipe reconnue.

Ces équipes « vitrines » auront vocation à participer aux compétitions Performance de la Fédération Française de Gymnastique (FFGYM) et/ou aux compétitions N1-N2 UFOLEP.

Ces dernières pouvant amener certain(e)s gymnastes à intégrer les pôles, le Comité d'Administration (CA) portera une attention particulière sur ces gymnastes afin de s'assurer qu'ils (elles) s'épanouissent tout au long de ce cursus (soutien moral et financier en fonction des capacités du club).

Par la suite, en cas de non-poursuite au sein du pôle, le(la) gymnaste se verra proposer l'option de réintégrer son équipe. En individuel, il lui sera proposé(e) des compétitions nationales adaptées à son profil. La Commission technique sera chargée de statuer sur cet aspect.

Pour les gymnastes qui ne feront pas de compétitions FFG, le club portera une attention particulière à ce que ces gymnastes puissent s'épanouir dans des parcours de compétition adaptés à leurs envies auprès de la Fédération UFOLEP.

Enfin, les gymnastes qui n'intégreront pas de parcours de compétition spécifique, pratiquant la discipline comme loisir, devront également bénéficier d'un programme stimulant et approprié afin notamment de poursuivre l'ambition d'un sport à dimension sociale et citoyenne répondant aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement.



Siège social : 13, place Mirabeau - 63800 COURNON D'AUVERGNE

<https://cournon-auvergne-gym.fr> - Tél. 07.49.42.70.35 - <https://www.facebook.com/Cournon.Gym/> -

Mail : cournondauvergne.gymnastique@gmail.com

N°d'Association : 0632022034



2. Sur l'acquisition des fondamentaux de la pratique sportive

Afin de permettre aux jeunes gymnastes d'appréhender la pratique sportive, et plus spécifiquement la gymnastique, sous tous ses aspects, le club met en œuvre une politique d'acquisition et de développement des connaissances fondamentales dans différents domaines relevant tous d'une pratique sportive saine et équilibrée.

Aussi, des actions seront menées pour permettre l'acquisition des connaissances essentielles (connaissance technique de la pratique de la gymnastique) et transversales adaptées à la pratique de la gymnastique, notamment dans les domaines suivants : la nutrition, la physiologie et l'anatomie (ex : prévention des blessures) ainsi que les phases pré et post entraînement (ex : la récupération).

Ces actions concerneront les encadrants qui devront veiller à les transmettre tout au long de l'année aux gymnastes. Elles seront également mises en place directement auprès des gymnastes de manière ponctuelle.

II. LA COMMISSION TECHNIQUE : UN ORGANE EXÉCUTIF AU SERVICE DE LA RÉALISATION DU PROJET ET DE LA POLITIQUE DU CLUB

La Commission Technique est constituée des responsables de chaque section. Elle est présidée par le (ou la) responsable technique général(e).

Le rôle de cette commission est d'assurer le respect de la politique gymnique du club, particulièrement sur les aspects techniques. Sur l'ensemble des aspects de la politique et plus particulièrement sur les aspects transversaux et généraux. La Commission est force de proposition auprès du Conseil d'Administration et elle exécute les décisions de ce dernier.

La Commission technique se réunit a minima deux fois par an, sur initiative du responsable technique général ou du Président, afin notamment de définir la composition des équipes et valider les compétitions dans lesquelles sont engagés les gymnastes du club. Elle propose également au CA les dates de rassemblement des groupes loisirs pour la validation des acquis. Le choix des gymnastes dans les équipes sera formulé par les responsables de section et validé par la Commission technique.



Siège social : 13, place Mirabeau - 63800 COURNON D'AUVERGNE

<https://cournon-auvergne-gym.fr> - Tél. 07.49.42.70.35 - <https://www.facebook.com/Cournon.Gym/> -

Mail : cournondauvergne.gymnastique@gmail.com

N°d'Association : 0632022034

III. FORMATIONS

Dès 14 ans, chaque gymnaste se verra proposer de participer à la vie du club en prenant part à des formations de juge et/ou d'entraîneur.

Afin de faire rayonner les valeurs du club, chaque entraîneur, bénévole ou professionnel devra respecter les « règles » définies dans le règlement intérieur.

1. Formation des entraîneurs

L'objectif est d'homogénéiser les méthodes d'entraînement au bénéfice des gymnastes et de s'assurer que chaque encadrant dispose des savoirs élémentaires.

Pour ce faire, le plan de formation continue des encadrants est revu annuellement.

Entraîneurs et gymnastes doivent pouvoir s'épanouir au sein du club en développant et en partageant leurs connaissances.

Pour ce faire, il est mis en place, depuis la saison 2019-2020, une formation interne Club dont le but est de définir les rituels associés à l'accueil des gymnastes par les entraîneurs et à la gestion d'un groupe de gymnastes, quel que soit son niveau.

Par la suite, une formation gymnique fédérale sera proposée aux bénévoles afin que chacun puisse asseoir ses compétences, voire les améliorer.

2. Formation des juges

L'objectif est de ne pas concentrer le jugement sur quelques bénévoles, mais de développer cette compétence indispensable pour permettre aux gymnastes de participer aux compétitions.

Pour ce faire, il sera proposé à chaque gymnaste de plus de 14 ans de suivre les formations fédérales.

3. Animation - Loisir

Tous les gymnastes loisir, poussins et baby ayant l'âge requis pour participer aux différents Challenges du département pourront être inscrits.

De plus, pour les groupes loisir, deux voire trois rassemblements club permettront aux gymnastes et à leurs parents de voir et de valider les progrès gymniques.

Fait à Cournon d'Auvergne, adopté par le Conseil d'Administration le 15/04/2024

Pour le Conseil d'Administration, le Président
Xavier GUITARD



Siège social : 13, place Mirabeau - 63800 COURNON D'AUVERGNE

<https://cournon-auvergne-gym.fr> - Tél. 07.49.42.70.35 - <https://www.facebook.com/Cournon.Gym/> -

Mail : cournondauvergne.gymnastique@gmail.com

N°d'Association : 0632022034